

On semble presque totalement ignorer, en Europe, une chose qui est ici à la connaissance de tous.

La haine du Czarévitch pour tout ce qui est Allemand ou d'origine tudesque, — il a purgé son entourage de tout ce qui tient de près ou de loin à la Prusse, — son horreur pour les Germains, principalement les sujets de son grand-oncle Guillaume, va si loin, que ceux dont les noms ont une consonance allemande, tremblent de l'approcher. C'est du fanatisme dans la haine.

Il poursuit en ces termes : « L'empereur est condamné depuis longtemps par le monde. S'il mourait demain, vingt-quatre heures ne s'écouleraient pas avant qu'un ukase ne proscrivit tous les Allemands de la Russie ; et moins de deux semaines après, le jeune empereur déclarerait la guerre à son vieux oncle de Prusse. Et dire que cela peut arriver demain !!! »

On lit dans le bulletin du Nord du 10 décembre :

« Un télégramme de Versailles parle de l'amélioration de l'état sanitaire de l'armée allemande, et dit qu'il y a maintenant 10,000 hommes de moins dans les hôpitaux. Ce chiffre laisse supposer une proportion énorme de malades. »

#### La civilisation prussienne jugée par la PERVERSANTA.

On lit dans la Perversanza de Milan en date du 12 décembre :

Les Allemands ont reçu de la divine Providence la mission de civiliser l'humanité — cela est notoire ; mais il fallait la guerre qui se poursuit en ce moment sur la malheureuse terre de France pour faire savoir au monde de quelle façon ils marchent au but qu'ils se croient assigné.

Tant qu'ont duré les terribles combats sur la Meuse et sur la Moselle il ne s'est, que nous sachions, produit aucun fait qui pût servir de base à des accusations contre les troupes Allemandes. Si nous laissons de côté les récriminations réciproques d'avoir violé les clauses de la convention de Genève, récriminations faciles à expliquer par une connaissance imparfaite des faits ou les nécessités imprévues de la guerre et qu'il eût été difficile d'éviter ; les deux adversaires se sont comportés jusque-là avec une chevalerie parfaite et, autant que cela était possible, les lois de l'humanité (étrange ironie) et les règles du droit international public ont été respectées.

Le siège et le bombardement de Strasbourg ont commencé à ternir en partie la réputation des armées allemandes ; ce siège et ce bombardement, tous se le rappellent encore, ont été conduits d'une façon qui a provoqué un sentiment d'indignation dans l'Europe entière ; les hostilités ne se sont pas bornées à ce que nécessitait la prise de la forteresse, elles se sont étendues aux populations sans armes ; aux vieillards, aux enfants, aux femmes auxquels il a été défendu de sortir de la place. Les bombes prussiennes n'ont épargné ni les sanctuaires des sciences et des arts, ni les asiles des blessés et des malades. Tout dut céder à la rage féroce des assaillants, et Strasbourg, une des cités les plus florissantes de l'Europe était un monceau de ruines quand elle est tombée entre les mains de ceux qui prétendaient l'avoir rendue à sa nationalité. Ce qui est arrivé à cette malheureuse ville s'est reproduit pour Verdun, pour Thionville, pour Laon, et pour toutes les autres places fortes qui avaient osé résister à l'invasion.

Si les choses en étaient restées là toutefois, quelque cruelles qu'aient été les traces laissées par les agresseurs, leurs procédés auraient pu s'excuser à la rigueur par les nécessités de la guerre qui forcent souvent à sortir des bornes de la légalité.

Mais comment pourra-t-on jamais justifier, même excuser, les moyens de guerre adoptés depuis quelque temps par les Allemands ? Une armée triomphante envahit le territoire de la France, occupe ses villes les plus peuplées et les impose ; dévaste ses campagnes si florissantes naguère, ruine en un mot toute la vie d'un peuple illustre ; le pays reste, tout d'abord, spectateur étonné de tant de dévastations, sort de sa torpeur ; les citoyens accourent grossir les rangs de l'armée, les bataillons mobiles s'arment de volontaires, s'élançant sur les flancs de l'ennemi ; les villes résistent à l'invasion, les bourgs élèvent des barrières, les villages eux-mêmes se défendent ; tout citoyen est devenu soldat, tout habitant concourt, dans la limite de ses aptitudes, à la défense de ce que l'homme a de plus sacré sur cette terre, son foyer, son champ, sa famille : sa patrie en un mot.

C'est un spectacle grandiose qui relève l'homme à ses propres yeux et ravive la foi dans une époque toute de scepticisme et de raillerie ; c'est de plus un fait pleinement conforme au droit international.

L'ennemi, l'invasisseur, contre lequel éclatait cette furie de la défense nationale, aurait pu la combattre loyalement, — la rendre vaine s'il y parvenait : il était dans son droit, le droit de la guerre, mais il ne devait pas la méconnaître, la nier, la vilipendier ; il ne pouvait pas, il ne devait pas prétendre qu'un Français ne sentit pas en Français et n'agit

pas en conséquence. Les Allemands ont fait beaucoup de belles choses, mais quant à changer le caractère de l'âme humaine, ils n'y sont pas encore parvenus, et ils n'y réussiront pas. C'est ainsi cependant qu'ils agissent, les résistances les irritent, la haine que l'invasion provoque dans les populations françaises fait naître en eux une haine nouvelle de seconde formation, cette levée générale de boucliers les embarrasse et prolonge une guerre qui commence à devenir pour eux fort lourde, ils s'en vengent par le feu et le sang, style Bismark.

Ils ont commencé par déclarer qu'ils ne reconnaîtraient pas les francs-tireurs nous ne savons pas en vertu de quel traité de droit, puisque personne n'a encore établi que les défenseurs d'un pays devaient être vêtus d'une façon plutôt que de telle autre, et puis que les combattants reconnus par le Gouvernement auquel on fait la guerre ont le droit d'être traités comme belligérants.

On sait que les francs-tireurs sont l'objet des représailles les plus cruelles, et l'on n'a pas oublié l'ordre du jour d'un général allemand qui ordonnait qu'un individu trouvé dans un bois fût traité en franc-tireur, c'est-à-dire fusillé.

On a été plus loin encore et les villages, comme les villes, ont été tenus responsables des opérations des francs-tireurs, et il a suffi qu'une poignée de ces derniers se montrât dans le voisinage d'une localité habitée pour qu'elle fût incendiée.

C'est à peine vraisemblable, et c'est vrai.

Ce n'était pas assez, et ceux qui reprochaient aux Français d'avoir violé la convention de Genève ont été les premiers à se servir de balles explosives, comme cela a été constaté dans le combat de Lanthenay. Les Allemands ont enfin prétendu l'impossible, ils ont voulu que les Français servissent d'éclaireurs contre les Français et quand la conscience nationale s'est révoltée contre cette dernière expression de la force, quand un vieillard interrogé sur la situation de l'ennemi s'est écrié « l'ennemi, c'est vous » c'est en lui enfonçant une baïonnette dans le ventre et en lui fendant le crâne d'un coup de sabre, qu'on lui a répondu.

Tout cela s'est passé sous nos yeux, en l'année 1870, tandis que nous nous vitions de nos progrès et de notre civilisation, tout cela est forcément vrai, quoique l'esprit se refuse à le croire, et c'est le fait d'une nation qui aspire à la primauté civile en Europe.

Il convient d'ajouter, pour compléter ce tableau, que tandis que nous apprenons de toutes parts de telles énormités commises par les armées envahissantes, pas un journal allemand n'a encore pu nous raconter des infamies pareilles commises par les Français envahis. Les vaincus, ceux qui luttent pour défendre le sol de leurs pères, qui voient leurs villes ruinées, leurs moissons détruites, leurs concitoyens massacrés, ont su respecter les lois de l'humanité mieux que les vainqueurs ; ces envahisseurs, qui ont si profondément étudié le droit et la philosophie, devraient sentir trembler sous leurs pieds la terre qu'ils foulent si injustement, et il paraîtrait, au contraire, qu'ils prennent du plaisir à l'inonder de sang et à y multiplier les massacres.

La France, malgré tout le noble héroïsme de son peuple, abandonnée par l'Europe, pourra être vaincue, mais, vive Dieu ! les sympathies du monde ne seront pas pour ceux qui font de la force brutale un abus si exorbitant et si féroce et méprisent avec tant de cynisme les sentiments les plus nobles et les plus délicats de l'âme humaine.

#### Le siège de Bitché.

Décidément les Prussiens ont trouvé une telle résistance qu'en fait ils ont levé le siège.

C'est un journal allemand, la Gazette de Wursbourg, qui nous l'apprend en ces termes :

« Après qu'il fut bien établi que la petite garnison de Bitché n'était pas à réduire par la faim, et qu'on ne pouvait pas bombarder la forteresse avec succès, on renvoya, il y a quelques semaines, toute l'artillerie. Le général du génie von Butz, qui était présent au siège, s'est éloigné d'elle. Il s'agit maintenant de tenir en échec la garnison, afin de l'empêcher d'attaquer les convois de munitions et de vivres. »

« A cet effet, la forteresse est cernée seulement de trois côtés. Les communications de la population de la ville et des campagnes avec les troupes de la garnison sont entièrement libres. On ne tire pas un seul coup de canon de la forteresse sur les troupes allemandes, et nous avons également interrompu les hostilités. Deux bataillons du 4<sup>e</sup> et du 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie bavaroise font à tour de rôle le service devant Bitché. »

Cette petite place, que les Allemands appelaient dédaigneusement « une bi-coque », donne là un exemple qui prouve que la tenacité et le patriotisme sont, même comme offensive, plus avantageux que le désir de conserver ses économies.

#### LES MOBILISÉS A ABBEVILLE.

On lit dans le Courrier douaisien : Nous sommes heureux de pouvoir donner

sur nos mobilisés des renseignements qui vont jusqu'au 21 décembre : les Douaisiens recevront avec bonheur des détails venant d'une source tout à fait sûre, sur la situation dans laquelle se trouvent leurs fils, leurs frères, leurs amis.

Les mobilisés sont en garnison à Abbeville, place de guerre d'environ vingt mille habitants ; leurs avant-postes s'étendent à un kilomètre et demi de la ville. L'ennemi se trouve à quelques lieues de là ; mais, à l'exception de prisonniers enlevés par la ligne, nos mobilisés n'ont pas encore vu de Prussiens. Les bruits qui ont couru sur un engagement auquel le bataillon de Douai aurait pris part sont complètement faux ; ce bataillon n'a pas brûlé une seule amorce.

L'on s'occupe sérieusement de former les mobilisés ; et si M. Saphore, comme on l'espère, peut bientôt faire distribuer les chapeaux ou des carabines Minié, l'on sera prêt à marcher vigoureusement à l'ennemi.

Le bataillon est caserné dans un couvent : le simple soldat à une paillasse, un drap, une couverture et tout ce qui sert à former une tente ; les officiers ont de très bons lits. L'on trouve que le drap des pantalons et des uniformes saurait pu être plus solide. Quant aux souliers, les noirs ne valent rien ; en quinze jours, ils ont été presque usés ; ceux de cuir rouge sont, au contraire, excellents. Les dames de Douai ont fait demander le chiffre des soldats nécessaires, qui ne peuvent se procurer des chemises de flanelle ou des objets en laine ; l'on s'attend à un premier envoi. Le chirurgien-major, M. Wattle fils, est parti pour Lille, afin de se procurer tout ce qui est nécessaire pour une pharmacie en temps de guerre ; les Douaisiens seraient sans doute indispensables en fait d'instruments et de médicaments.

#### Le tentative d'assassinat.

Sur la personne du roi de Prusse.

Quoique le bruit de l'attentat sur la personne du roi Guillaume ait été démenti, nous trouvons cependant dans l'Avenir du Gers, le récit très-circostancié de la rumeur qui deviendrait ainsi un fait acquis. Laissons parler ce journal.

Le roi de Prusse, désirant fêter somptueusement l'anniversaire de la princesse de Galles, avait, la veille, donné, à Versailles, des réjouissances splendides. Dîner de gala à la préfecture, quatre-vingts couverts ; bals publics ; musiques et fanfares militaires sur les places jusqu'à onze heures du soir ; grandes eaux devant toute la cour assemblée, roi Guillaume, les princes de Wuttemberg, le prince royal Fritz à pied près de son père, de Moltke en voiture, et une vingtaine de généraux suivis par tout leur état-major.

Cette nouvelle édition des fêtes et des réjouissances de Louis XIV et de ses successeurs avait, paraît-il, échauffé la cervelle du vieux roi de Prusse.

Le lendemain il voulut rafraîchir un peu ses esprits par une petite promenade et il se dirigea vers les sites pittoresques situés entre Louveciennes et Bougival. Il était entouré d'une faible escorte, et il cheminait, fumant bourgeoisement sa pipe, hors d'atteinte des salutations ordinaires du Mont-Valérien.

Soudain un coup de feu éclata et une balle siffla à l'oreille du promeneur qui oscilla sur lui-même et fit quelques pas en avant pour s'appuyer sur le bras d'un de ses voisins.

En même temps quelques hommes de sa suite se détachent vers l'endroit d'où semblait être partie la détonation et se livrent à des investigations minutieuses.

Au bout de quelques instants de recherche ils ramènent au pied du roi un soldat bavarois à la mine altière, l'œil vif, énergique, tenant dans la main un fusil encore chaud.

Le vieux Guillaume regarde cet homme, et, sans même lui parler, il fait un signe qui est compris de son entourage.

Deux minutes après, et à quelques mètres de là, sous l'œil fauve du roi de Prusse, le soldat bavarois recevait une balle dans la tête.

(Moniteur.)

#### Cour d'assises de la Dordogne.

##### AFFAIRE D'HAUTEFAYE.

##### Assassinat de M. de Moneys.

(Vingt-un accusés.)

Audience du 13 décembre.

Le siège du ministère public est occupé par M. Jorant, premier avocat-général près la cour d'appel de Bordeaux.

Au banc de la défense, sont assis Mes M<sup>rs</sup> Lacrouzette, Raynaud, Villote, Gisclard, Millet, Chastenet et de Lestrade.

Les accusés sont introduits. Ils sont au nombre de vingt-un. Voici leurs noms :

1. François Chambort, dit Sillou, âgé de 33 ans, maréchal-ferrant ;
2. Pierre, dit Arnaud Buisson, dit Lirou, âgé de 35 ans, forgeron ;
3. Jean Campot jeune, âgé de 24 ans, cultivateur ;
4. François Léonard, dit Piatoury, âgé de 53 ans, chiffonnier ;
5. François Mazière, dit Nilou, âgé de 29 ans, cultivateur ;
6. Pierre Besse, dit Duroutet, âgé de 50 ans, terrassier ;
7. Etienne, dit Jean Campot aîné, âgé de 21 ans, cultivateur ;
8. Pierre Delage, dit Lajou, âgé de 15 ans, cultivateur ;

9. Jean Frédéric, âgé de 55 ans, tailleur de pierres ;

10. Léonard Lamougie, âgé de 30 ans, cultivateur.

11. Antoine Léchelle, dit Pinard, âgé de 25 ans, cultivateur ;

12. Thibaut, dit André Limay, dit Thibasson, âgé de 13 ans, cultivateur ;

13. Mathieu Murguet, âgé de 20 ans, cultivateur ;

14. Jean Salat père, dit Moureau, âgé de 62 ans, cultivateur ;

15. Jean Beauvais, dit Roumaillac, âgé de 28 ans, scieur de long ;

16. Pierre Sariat, dit Lamy, âgé de 55 ans, tailleur d'habits ;

17. Jean Brouillet, dit Déjeunat, âgé de 46 ans, cultivateur ;

18. Pierre Brut, dit Pierrette, âgé de 17 ans, maçon ;

19. Girard Feytou, âgé de 41 ans, mineur ;

20. Roland Liquoine, âgé de 39 ans, cultivateur ;

21. François Salat fils, dit Moureau, âgé de 31 ans, cultivateur ;

Sur l'ordre de M. le président, M. le greffier donne lecture de l'acte d'accusation, qui est conçue en ces termes :

Le 16 août dernier, jour de la foire à Hauteffaye, vers une heure, M. Alain de Moneys, adjoint au maire de Beaussac, venait d'arriver sur le champ de foire où il causait d'élections avec le sieur Anton, lorsqu'il entendit un grand tumulte. Il s'approcha aussitôt de l'endroit d'où partait le bruit et en demanda la cause au sieur Bréthenoux. Celui-ci répondit que M. de Maillard avait crié :

A bas Napoléon ! Vive la République !

« Ce n'est pas possible ! » dit M. de Moneys, en prenant le parti de son cousin, qu'il n'avait du reste, pas vu depuis un mois, vous ne le prouverez pas. — Suivez-moi, dit Bréthenoux, je vais vous le prouver. — Et il sauta aussitôt dans le pré séparé de la route par le chemin ; M. de Moneys l'y rejoignit.

Bréthenoux s'adressa à la foule :

— Que ceux qui ont entendu M. de Maillard crier vive la République à bas Napoléon ! lèvent la main.

Plus de vingt mains se levèrent. La foule se précipita dans le pré et assaillit M. de Moneys.

On ne reconnut pas les trois premiers agresseurs ; on sait seulement que les frères Campot, redoutés à cause de leur caractère violent et méchant, furent dès le commencement au premier rang. Un individu, resté inconnu, lui prit l'oreille ; un autre lui donna un coup de poing, un troisième lui porta un coup d'aiguillon qui l'atteignit sous l'oreille droite. Le sang coula aussitôt de la blessure, et M. de Moneys chercha à l'étancher avec son mouchoir.

Ce fut en vain qu'il essaya de désarmer ceux qui l'entouraient, en criant : Vive l'empereur ! une avalanche de furieux fondit sur lui, brandissant des bâtons. « Cela ressemblait à une armée, » dit un témoin. On offrit à M. de Moneys de le conduire chez le maire ; le malheureux jeune homme y consentit ; on le prit par le bras et on l'emmena, tandis que Bréthenoux et quelques courageux citoyens essayaient de le protéger et paraient avec leurs bâtons, les coups qui pleuvaient sur sa tête ; des cris de mort commençaient à se faire entendre autour de lui. Le maire apparut, en ceignant son écharpe, mais la foule, dépassant la mairie ; entraîna sa victime au-delà du presbytère, jusqu'à un cerisier où elle voulait la perdre.

Le curé d'Hauteffaye, M. Saint-Pasteur, n'écouterait que son cœur, franchit les murs de son jardin et accourut au secours de M. de Moneys, un revolver à la main ; mais atteint à la tête d'un coup de parapluie, menacé par les bâtons qui se levaient sur lui, il fut ramené dans son presbytère par quelques amis, tandis que les forcenés qui s'étaient emparés de M. de Moneys, l'entraînaient en vociférant : « Il a crié : Vive la Prusse ! vive la République ; il faut le tuer ! » « Il faut le tuer, il faut le brûler, » hurlait sans cesse l'accusé Beauvais, et comme le sieur Dudois essayait de le calmer, il le saisit par le col en lui disant : « Eh ! b... on l'en fera peut-être autant. »

Le cortège s'engagea dans la ruelle qui sépare l'habitation du maire de son travail de maréchal-ferrant et va aboutir à une étable à moutons qui lui appartenait. D'honorables citoyens, dont le courage contraste heureusement avec la faiblesse du maire, la lacheté des uns et la férocité des autres, les sieurs Dubois, G. Mathieu, Pascal, réunis à quelques autres encore dont il avait imploré le secours, saisirent le malheureux, qui, petit, chétif, étourdi par les coups, avait de la peine à se soutenir. Ils le conduisirent jusqu'à la porte de la maison du maire, mais elle se ferma devant eux ; ils avaient néanmoins déjà franchi un ou deux degrés qui y conduisent lorsqu'ils accusés Buissons et Mazière prirent M. de Moneys au collet et l'arrachèrent de leurs mains. « Il faut le faire souffrir ; il faut le faire périr, criaient-ils, et si vous prenez son parti, on vous en fera autant. » Quelques voix impuissantes s'élevèrent, mais les menaces et les bâtons leur imposèrent promptement silence.

Le maire était là, à quelques pas, balbutiant et ne bougeant pas. Les bourreaux reprirent leur victime et la poussèrent sous le travail où on voulait le pen-

dre et le brûler. A ce moment, les deux frères Campot tenaient, chacun d'une main, M. de Moneys, et l'assommaient de l'autre. Pour essayer de les dégrader, ne cessait de protester par les cris : Vive l'empereur ! contre les colporteurs de ses accusations qui allaient lui briser la vie.

La foule répondait : « Ah ! le voilà maintenant ! » et les coups continuaient à pleuvoir sur sa tête qui était inondée de sang.

C'est à ce moment que l'accusé Léonard, de Piéroutry, se glissant sous les bâtons avec son crochet, lui en asséna de toute sa force un tel coup, qu'il sembla à un témoin « que la boule avait pénétré dans le crâne ; » le sang jaillit et M. de Moneys s'affaissa entre les bras de ceux qui le tenaient. Ah ! grognon ! s'écria quelqu'un, quand il n'aurait pas reçu d'autres coups, tu lui en aurais donné assez. Léonard était furieux ; et cet acte de férocité, on va le voir, n'assouvait pas sa rage.

Brouillet, dit Déjeunat, propriétaire aisé et membre du conseil municipal de la commune de Feuillade, était là aussi, donnant de violents coups de poing et tirant les cheveux de M. de Moneys, auquel il lança un coup de pied dans les reins.

L'accusé Chambord se faisait remarquer à la tête des meurtriers ; c'était l'un des plus acharnés ; il frappait bien aussi, mais il dirigeait surtout les assaillants, brandissant une canne plombée, d'un air de commandement et répétant : « Il faut le tuer lui et les autres. »

Georges Mathieu lui dit en vain :

« Mais, malheureux, c'est ton voisin. — Il n'est pas plus mon voisin qu'un autre, lui répondit Chambord, c'est un ennemi qu'il faut faire souffrir et périr. »

« Tais-toi, ou bien on t'en fera autant. » Il se donnait pour membre du Conseil municipal de Hauteffaye ou de Beaussac, et tels étaient les airs d'autorité qu'il prenait qu'on le crut, il le reconnaît lui-même, l'adjoint d'Hauteffaye.

Les menaces de ces furieux devinrent telles, qu'en présence de la faiblesse et de l'impuissance du maire, quelques citoyens qui avaient commencé de venir au secours de M. de Moneys, eurent peur et se retirèrent. Si le maire lui-même n'eût ouvert la porte de la demeure, le malheureux était sauvé. Il ne le fit pas ; il se contenta de le laisser entouré dans son étable, comme dans une prison où il devait attendre qu'on le conduisît à Montau.

Le pauvre victime n'entra même pas sans peine dans ce triste asile ; pressé contre le mur, mal protégée, contre une inexplicable rage, par des hommes de cœur et juste de nommer, Philippe, Dubois, Pascal, Tamisse, Chaulot, il s'était accroupi contre le mur, la tête appuyée sur le sieur Chaulot, dont il couvrait la main de baisers, criant toujours : « Vive l'empereur ! » d'une voix qui commençait à s'affaiblir. Malgré tous les efforts, les coups de pied et de bâton ne cessaient pas de l'atteindre. Enfin, on le poussa dans l'étable, où il fallait se courber pour entrer. Là une scène douloureuse eut lieu : il s'affaissa en atteignant le fond, haletant, ayant peine à respirer. Il se crut cependant sauvé ; il voulait qu'on achetât une barrique de vin pour faire donner à boire à ceux qui le poursuivaient. Il mangea quelques figures qu'on lui offrit pour se reconforter et se dépourvra de son gilet et de sa chemise qui étaient en lambeaux.

Pendant les quelques minutes qu'il passa dans ce parc à moutons, la foule faisait le tour des murs, pour s'assurer qu'il n'y avait pas d'issue par où pût s'échapper leur proie. On remarquait au premier rang les accusés Chambort et Buisson.

C'est un prussien ! il faut le tuer, il faut le brûler, » hurlait cette horde d'assassins. L'un d'eux ajouta : « Ah ! tu as pris ton café dans de belles chambres citées, nous te le ferons prendre dans cette étable ! »

Chambort menaçait de monter sur le toit et de le décroquer. La foule voulait mettre le feu si M. de Moneys ne lui était pas livré. Un meunier du moulin de Connezat, un sieur Boutardon, se tint énergiquement devant la porte pendant quelque temps, pour empêcher d'entrer la foule, mais il ne put la contenir, et elle se rua à l'intérieur. Philippe Dubois avait voulu donner sa blouse à M. de Moneys qui n'eut pas le temps de s'en revêtir et ne put que remètre précipitamment son paletot. Il était déjà dans un si pitoyable état, que Dessirès, qui était entré dans l'étable, n'eut pas le courage d'y rester après l'avoir vu. Mais il y avait là des misérables que rien ne pouvait désarmer. Campot aîné, Liquoine, quelques autres l'arrachèrent en le brutalisant de ce dernier asile et apparurent bientôt à la porte, à la suite de Chambort, qui faisait faire place.

Un homme vint en ce moment se plaindre au maire d'avoir été menacé d'un pistolet par le curé. Chambort courut immédiatement au presbytère, avec Buisson et quelques autres qui faisaient entendre des menaces de mort pour de-